

Motion adoptée à l'unanimité par le Conseil Syndical National (CSN) du SNTRS-CGT le 23 juin 2026

Le SNTRS-CGT réuni en CSN le 23 juin 2026 exprime son accord avec notre camarade Secrétaire générale Sophie Binet, qui a déclaré en ouverture du 54^{ème} congrès : 1) « Aujourd'hui, il faut changer de cap et rompre ! », et 2) « Ce n'est pas de nouveaux porte-avions dont nous avons besoin mais d'enseignante.s ! ».

Le CSN du SNTRS-CGT s'étonne qu'à la suite de ces paroles, aucun appel contre la guerre n'ait été lancé par les congressistes du 54^{ème} congrès de notre confédération, la CGT. Le CSN du SNTRS-CGT :

- Se prononce pour l'abrogation immédiate de la LPM (loi de programmation militaire), point d'appui indispensable pour stopper l'escalade belliciste mondiale et favoriser la paix.
- **Estime que ce mot d'ordre doit être repris au plus haut niveau de la confédération. Nous nous adressons au Bureau confédéral en ce sens.**

Le CSN du SNTRS-CGT demande que tous les budgets de la LPM soient réorientés dans la foulée, vers la société civile. Ces financements doivent être expressément utilisés pour la préservation des services publics civils (éducation, santé, recherche ...) et pour l'amélioration de la vie quotidienne des citoyens et des citoyennes, avec, en particulier, l'augmentation immédiate du point d'indice des fonctionnaires et, des minimas de pensions et retraites au niveau du SMIC.